

## Compte rendu du conseil d'école du 6 novembre 2014.

Présents :

Mmes Augusto, directrice.

Mmes Dolz et Evrat, enseignantes.

Mme Guegaden, adjointe aux affaires scolaires auprès de la Mairie.

Mr Guyonnet et Mme Brun, titulaires ALPEH, Mme Lenoir, suppléante ALPEH en remplacement de Mme Parrinello

Mme Oblin, suppléantes ALPEH.

Début de séance 17h35.

1) Installation du nouveau Conseil d'école :

Tous les membres présents de l'ALPEH sont nouveaux au sein du conseil d'école, sauf Mme Parrinello (absente ce jour).

Mme Evrat, nouvelle enseignante cette année en classe de MS/Gs, nommée à titre définitif sur l'école.

Mmes Dolz et Augusto, enseignantes titulaires.

Mme Guegaden, représentante des affaires scolaires auprès de la Mairie.

2) Lecture et approbation du règlement intérieur de l'école.

Quelques points sont à modifier, dont notamment les nouveaux horaires.

Le règlement sera distribué aux familles dès la semaine prochaine pour signature.

Les parents demandent une sortie à 11h40 le mercredi. Une telle modification ne peut se faire en cours d'année et doit être faite auprès de la DASEN.

3) Bilan de rentrée et effectifs :

21 PS/MS. 24 MS/GS 24 MS-GS.

Les deux classes de MS sont équivalentes dans leur hétérogénéité. Chaque enseignant a fait le point sur sa rentrée. Globalement tout s'est bien passé et les choses se sont installées de façon satisfaisante.

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont de 25 PS (cf listing mairie des naissances + écho des futurs scolarisés non nés sur la commune.)

PS : pas de rentrée échelonnée cette année, les pleurs furent plus importants. L'an prochain, la rentrée sera réaménagée.

4) ATSEM :

Un 3<sup>ème</sup> poste à plein temps n'est pas envisagé, mais pour un meilleur fonctionnement, le mi-temps a été restauré dans les conditions initiales, c'est à dire sur les matinées. L'atsem des PS étant à disposition de la classe des MS/Gs l'après-midi.

5) APC :

Cette aide est proposée aux enfants en difficulté après rencontre avec les parents. Son horaire n'a pu être maintenu sur le temps du midi. Même si l'horaire retenu n'est pas idéal, il n'a pas été un frein pour les parents à qui l'aide a été proposée jusqu'ici.

Les représentants des parents indiquent que celui-ci pourrait peut-être l'être. La mairie nous informe alors, qu'une solution existait dès septembre. L'atsem affectée aux Ps pour les NAP, pourra récupérer les enfants à l'issue de l'APC s'ils le souhaitent. Parents et enseignants s'en réjouissent.

6) Sorties et spectacles :

La première semaine de 2015, la compagnie Blin de marionnettes à fils, proposera le spectacle « les 3 oies », offert par la mairie.

Le Jeudi 18 décembre, le Père Noël fera une visite pour offrir un livre aux élèves et un goûter sera offert par la mairie.

Cinéma l'enfant et le 7<sup>ème</sup> art : les classes y participeront selon la programmation.

Sorties prévues :

MS/GS : château de Fontainebleau et Guédelon.

PS : sortie à la ferme.

7) Projet d'école :

Il est encours d'élaboration avec comme axes, l'Art et l'environnement.

8) Points ALPEH :

- Les sacs à doudous ne sont pas utilisés cette année mais n'ont pas disparus. Les sacs personnels ayant été privilégiés par les familles.

- Communication : 1086.92€ ont été donnés par l'Alpeh pour acheter des jeux de cours tels que vélos, tandems, ballons, bascules, planches à roulettes, petites voitures. Cet argent provient des bénéfices de la kermesse 2012 et de la vente des chocolats 2013.

Une photo sera publiée ultérieurement dans le petit Alpeh.

- Chaque enseignant prépare sa classe et son matériel avant la rentrée. Le matériel pédagogique est remisé dans le dortoir et la 4<sup>ème</sup> classe, après le grand ménage d'été, chacun pouvant en disposer à sa guise. Les fournitures scolaires sont commandées selon les souhaits de chaque enseignante, en revanche, les meubles sont à commander en début d'année civile et doivent être budgétisés par la mairie. Mme Guegaden explique le fonctionnement explique le fonctionnement des 3 grands postes : investissement, caisse des écoles, coopérative. Investissement (gros matériel meubles), caisse des écoles ( fonctionnement), coopérative (sorties).

Jusqu'ici la coopérative servait également pour des achats de fonctionnement tels que les ingrédients de cuisine ou des livres liés à des projets de classe. La représentante de la mairie fait savoir qu'elle communiquera aux enseignants le moyen de rembourser la coopérative de ces achats ponctuels par la caisse des écoles. Les enseignants ignoraient qu'un tel procédé pouvait exister et s'en réjouissent grandement.

- Il est retenu l'idée qu'un bilan des points abordés en conseil d'école soit fait au conseil suivant.

Fin de séance 19h15.

La secrétaire , Mme Dolz.



La directrice, Mme Augusto.

